

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, que le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire :

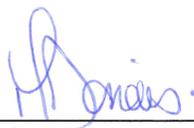
**Le lundi 16 octobre 2023 à 19 h
à la salle du Conseil située au
1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire**

Le sujet suivant sera pris en considération :

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Élargissement des avenues du Curé-Dupuis et Armand-Guillet ainsi que de la rue Bessette et autres travaux connexes – Services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux : appel d'offres
3. Période de questions portant sur le sujet discuté lors de la présente séance
4. Levée de la séance extraordinaire

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 11^e jour du mois d'octobre 2023.



Manon Donais, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Pier Noiseux, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, domiciliée à Rougemont, atteste avoir publié, sous mon serment d'office, l'avis public ci-joint relatif à la séance extraordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le lundi 16 octobre 2023, en l'affichant à l'intérieur du bureau municipal ainsi qu'à l'église le 11 octobre 2023 entre 10h30 et 10h45.

En foi de quoi j'ai signé à Mont-Saint-Grégoire, ce 11^e jour d'octobre 2023.



Marie-Pier Noiseux
Greffière-trésorière adjointe